



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 16 juillet 2024,

### **Visite inaugurale de la passerelle de la Tirounère à St Paul-de-Fenouillet :** **Le Département investit pour un tourisme durable**

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, avec Martine ROLLAND, Conseillère Départementale, Charles CHIVILO, Président de la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes et Conseiller départemental, Lola BEUZE, Conseillère Départementale, Jacques BAYONNA, maire de St Paul-de-Fenouillet, Didier CARPONCIN, Sous-Préfet de Prades ont inauguré, ce mardi, la passerelle de la Tirounère, qui permet d'assurer la continuité des itinéraires de Promenades et de Randonnée dans le secteur.

Le tourisme et les loisirs sont un secteur clé de notre économie locale. Le Département, conscient des richesses naturelles et culturelles du territoire et compétent pour l'élaboration du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR) met en place, depuis plusieurs années, une politique en faveur d'un développement de la randonnée et des activités de pleine nature. A ce titre, il investit notamment dans les aménagements de voies pédestres et de randonnées.

*« Avec cette passerelle qui respecte à la fois la biodiversité et qui s'intègre parfaitement au paysage, nous sommes fiers, au Département d'avoir contribué à son remplacement. Elle permet via le GR 36 de rejoindre le Tour du Fenouillèdes. Je suis convaincue que le meilleur moyen de sensibiliser les citoyens à la préservation de la nature, c'est de pouvoir leur permettre d'y accéder et ce projet y contribue grandement »* a précisé **Hermeline Malherbe, Présidente du Département**

#### **Une nouvelle passerelle pour relier les itinéraires de randonnées**

Située sur le tracé des itinéraires Grande Randonnée 36, Grande Randonnée 367 et Grande Randonnée tour du Fenouillèdes, la passerelle a été emportée par une violente crue en 2014. Le Département a acté son remplacement afin de rétablir la continuité des itinéraires de Grande Randonnée (GR) et de Promenades et Randonnée présents sur le site.

Pour conserver son caractère pittoresque et historique (Site Classé), le Département a tenu compte des aspects paysagers et environnementaux dans l'élaboration du projet. Aujourd'hui, la passerelle, renommée « Louis Cortes », citoyen engagé et bénévole originaire de St Paul-de-Fenouillet, qui a notamment contribué à la

**CONTACT PRESSE : Vincianne LAURENT**

[vincianne.laurent@cd66.fr](mailto:vincianne.laurent@cd66.fr) - Tél. 04 68 85 80 11 - Port. 06 76 10 60 59



## COMMUNIQUE DE PRESSE

valorisation et à l'entretien du GR, est parfaitement intégrée au site et permet de rejoindre à pied, en 20 minutes environ, les gorges de Galamus depuis le site de la Tirounère.

Le groupement BM Engineering/ALEP a assuré la maîtrise d'œuvre de l'opération dont la réalisation a été confiée à l'entreprise Infraestructuras de Muntanya, spécialisée dans les passerelles suspendues.

### **Coût total des travaux :**

> Réalisation de la passerelle : 295 000 € TTC.

> À ce coût, s'ajoutent ceux relatifs aux études préalables (20 000 €), à la maîtrise d'œuvre (73 750 € TTC) et aux études d'exécution (18 000 € TTC), soit un coût total de **406 750 € TTC financé par le Département**

**(dont 10 000 € de l'Etat)**

Cette réalisation s'inscrit dans la nouvelle stratégie départementale du tourisme et des loisirs, votée en avril dernier, pour développer un tourisme durable de qualité. Elle complète les réalisations et continuités cyclables réalisées sur le territoire de l'Agly comme récemment la nouvelle passerelle sur le Saint Jaume, à Caudiès-de-Fenouillèdes.

En parallèle, pour promouvoir ses sites et les itinéraires des P-O, le Département s'est doté de <https://rando66.fr/>.

Créé par le Département, il est gratuit et évolutif en lien étroit avec les Communautés de Communes et la Fédération Départementale de Randonnée. Cet outil a une double fonction :

- répertorier les itinéraires pour les collectivités
- préparer les sorties balades ou randonnées pédestres, équestres ou Vttistes pour les usagers

**CONTACT PRESSE : Vincianne LAURENT**

[vincianne.laurent@cd66.fr](mailto:vincianne.laurent@cd66.fr) - Tél. 04 68 85 80 11 - Port. 06 76 10 60 59